



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

## FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

### FOIRE AUX QUESTIONS



Pour plus d'informations contacter : [comms@acbf-pact.org](mailto:comms@acbf-pact.org)



### **Quelle est la vision du développement des capacités en Afrique de l'ACBF?**

La vision de l'ACBF est celle d'une Afrique reconnue pour ses capacités sociopolitiques et économiques et ses attributs – un continent ayant des institutions et des politiques efficaces – acquises au moyen d'investissements soutenus dans les peuples et les institutions. La Fondation aspire à devenir un leader, un partenaire majeur et un centre d'excellence pour le développement des capacités en Afrique.

### **Pourquoi L'ACBF a-t-elle été créée?**

La création de l'ACBF se veut une réponse à l'acuité des besoins en capacités en Afrique et aux défis d'investir dans le capital humain et les institutions locaux d'Afrique subsaharienne. Les interventions de l'ACBF se fondent sur quatre principes : la centralité des capacités au processus de développement de l'Afrique ; le rôle crucial d'un partenariat et d'une approche axée sur la demande face aux défis des capacités ; l'appropriation et le leadership africains dans le processus de développement des capacités et une approche systématique, séquentielle et coordonnée du processus de renforcement des capacités.

### **Qui appuie l'ACBF?**

A ce jour, l'ACBF a été honoré du soutien des pays et des Organisations Internationales suivants:

- Partenaires multilatéraux: Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Programme des Nations Unies pour le Développement et Fonds Monétaire International.
- Partenaires bilatéraux: Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Pays Bas, Norvège, Suède et Royaume-Uni.
- Partenaires africains: Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo (Brazzaville), Congo (DRC), Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Uganda, Zambie et Zimbabwe.

### **Quel est le rôle de l'ACBF dans le développement des capacités en Afrique?**

- Constituer et renforcer des capacités africaines en vue de l'analyse de la politique macro-économique et du développement à travers l'Afrique subsaharienne ;
- améliorer à travers le cofinancement et autres accords de maillage, l'appui des donateurs au renforcement des capacités dans le cadre du mandat de la Fondation ;
- contribuer aux programmes visant à inverser la fuite des cerveaux du continent et encourager la rétention ainsi que l'utilisation intensive des capacités existantes ;
- renforcer les capacités dans les domaines essentiels du secteur public en mettant l'accent sur l'interface entre ce secteur d'une part et le secteur privé et la société civile d'autre part ;
- appuyer les initiatives régionales dans le domaine de la recherche et de la formation ;
- établir des liens systématiques entre la recherche économique et les établissements de formation et les gouvernements afin d'encourager une plus grande compréhension et la communication entre ces entités.

### **Quelle est l'approche du développement des capacités de l'ACBF?**

Dans l'exécution de son mandat, l'ACBF est guidée par la quête de l'excellence en privilégiant la qualité plutôt que la quantité, une attention à la pérennité, consciente que le renforcement des capacités est un processus à long terme, qui n'en vaut la peine que si les efforts de développement sont autoentretenus; la priorité à la participation africaine (en veillant à la prééminence africaine dans la définition du processus de renforcement des capacités et en jouant un rôle de premier plan dans la mise en œuvre ) et en adoptant une approche hautement stratégique sur la base des principes ci-après qui maximisent l'avantage comparatif de la Fondation et son rôle de catalyseur en matière de renforcement des capacités :

- Une approche régie par la demande et qui met l'accent sur l'évaluation des besoins sur la base d'une intervention réactive en renforcement des capacités et la participation des clients afin de garantir l'appropriation des programmes;
- la sélection et l'équilibre régional afin d'assurer une intervention efficace et maximiser l'impact ;
- la neutralité dans l'orientation politique dans les pays d'intervention ;
- mettre l'accent sur l'utilisation d'opérations de renforcement des capacités novatrices et flexibles capables de réussir dans diverses institutions et environnement politiques d'Afrique et qui permettent aux Etats africains et aux donateurs internationaux de concentrer leurs priorités pour le plus d'efficacité ;
- action convergente - la Fondation opte pour une action convergente qui permet à ses programmes d'être adaptés aux différents besoins des pays - sur la base de l'évaluation des capacités nationales et constituer des « grappes » de talents et d'expertise dans un pays donné à travers divers canaux des programmes. Par cette approche intégrée ou des « grappes », l'ACBF accroît les possibilités d'un impact maximal et soutenu dans un pays, réduisant ainsi le risque de voir ses opérations isolées ou marginalisées.

### **Comment fonctionne l'ACBF?**

L'ACBF est dotée d'un système de gouvernance à trois niveaux :

1. Le Conseil des gouverneurs constitué de tous les pays membres et institutions de l'ACBF;
2. le Conseil d'administration composé de 11 membres et du secrétaire exécutif, membre de droit;
3. le Secrétariat de l'ACBF dirigé par le secrétaire exécutif assure les activités quotidiennes la Fondation.

### **D'où proviennent les ressources de l'ACBF?**

L'ACBF détermine ses activités sur la base de plans stratégiques quinquennaux à moyen terme, lesquels sont mis en œuvre à travers des plans d'activités et budgets annuels. Les ressources servant à la mise en œuvre des plans stratégiques à moyen terme proviennent des membres de la Fondation, d'institutions multilatérales, de partenaires bilatéraux et de donateurs non traditionnels. Les ressources sont aussi bien humaines qu'institutionnelles, les projets et programmes pouvant être mis en œuvre à travers des partenariats sur la base d'un protocole d'entente spécifique.

### **Comment l'ACBF met-elle en œuvre ses projets et programmes?**

L'ACBF encourage les pays à entreprendre une analyse et une recherche rigoureuses en politiques et à élaborer de bons programmes afin de générer des politiques de développement cohérentes et veiller au développement d'un environnement politique permettant des interventions en renforcement des capacités et qui encouragent la croissance durable, le développement et la réduction de la

pauvreté. La Fondation attache de l'importance à la nécessité de consolider la capacité du secteur public de base à appliquer les politiques, mettre en œuvre les programmes de manière efficace, transparente et responsable et donner aux acteurs non étatiques les moyens de défendre ou exiger des institutions de service public de la réactivité et des résultats. La finalité est d'améliorer la vie et les perspectives d'avenir des populations du continent. L'approche du développement des capacités de l'ACBF est largement régie par la demande-en mettant l'accent sur les évaluations des besoins, l'appropriation des interventions par les parties prenantes, la pérennité des projets/programmes et la synergie des interventions des projets, programmes et des institutions de financement. Une grande attention est accordée à la promotion de l'égalité des sexes et au traitement équitable entre ces derniers dans les activités et interventions de la Fondation.

### **Quel est l'avantage comparatif de l'ACBF?**

L'ACBF est dotée de fonctions très larges inscrites dans ses statuts et qui donnent une vaste couverture à son action dans les processus de développement des capacités en Afrique. Elle est bien positionnée pour aider à la réalisation et la gestion des nouveaux enjeux de développement car :

- Appropriation : il s'agit d'une ONG autonome avec des Africains comme partenaires à part entière au développement des capacités requises pour l'analyse des politiques et la gestion économique ;
- Coordination : la Fondation a la responsabilité d'élaborer et de coordonner les processus conduisant aux capacités dans les pays ;
- Sélection : la pratique au sein de la Fondation démontre qu'elle a la capacité de sélectionner et de financer les activités et les institutions pour la constitution de capacités essentielles ;
- Maillage : bon nombre d'activités de l'ACBF démontrent l'aptitude de la Fondation à mettre en réseau des entités existantes y compris les entités économiques et de recherche ainsi que les gouvernements afin d'atteindre des résultats en matière de capacités ;
- Financement : le fait que la Fondation puisse mobiliser des financements et des ressources techniques et gérer ses propres projets et programmes dans des domaines essentiels des capacités requises.

### **Après 20 ans de renforcement des capacités, l'ACBF est-elle encore pertinente ?**

- i. L'ACBF est une organisation africaine basée en Afrique et dirigée par des experts africains et par conséquent confère un avantage stratégique à la Fondation car elle lui permet d'avoir une meilleure compréhension des enjeux affectant les déficits des capacités africaines et de consolider ses moyens de réponse afin de faire face rapidement aux besoins des capacités en Afrique.
- ii. La taille et la portée des opérations de la Fondation sont telles qu'elles viennent en appoint aux efforts des organisations bilatérales et multilatérales. Peut-être que sans l'ACBF, les agences multilatérales et bilatérales travaillant sur les questions connexes ne se seraient pas engagées dans le renforcement des capacités au niveau où travaille l'ACBF car il pourrait ne pas être rentable pour elles. Des évaluations externes ont félicité l'ACBF pour l'efficacité de l'ampleur et de la portée de ses opérations à la suite de l'intégration du PACT qui a été possible en dépit des contraintes de ressources. Ces rapports notent des réalisations significatives dans le renforcement des capacités du secteur public de base et des acteurs non étatiques en vue d'améliorer les processus d'élaboration des politiques, de renforcer des parties prenantes et de promouvoir une culture et une pratique de la transparence et de l'obligation de rendre compte.

- iii. L'ACBF adopte une approche holistique du renforcement des capacités. La Fondation reconnaît que les capacités sont multidimensionnelles et les renforce à plusieurs niveaux : le niveau individuel du point de vue des aptitudes et des connaissances, le niveau organisationnel pour renforcer la capacité des organisations à faire des résultats et le niveau institutionnel pour créer un environnement favorable à la performance et au changement. L'adoption d'interventions globales de renforcement des capacités au niveau des pays est une stratégie holistique permettant d'aborder les enjeux afin d'accroître la contribution aux objectifs de développement des pays.
  
- iv. L'ACBF a mieux réussi dans le renforcement des capacités d'analyse et de gestion de la politique économique, notamment avec ses unités d'études politiques où un renforcement soutenu a été obtenu à moindres frais. Une grande partie du financement (41 %) a été consacrée aux projets dans ce domaine de compétences de base. En conséquence, la Fondation a réussi à améliorer les aptitudes individuelles et la capacité organisationnelle d'analyse de la politique macro-économique et de gestion du développement dans bon nombre de pays. Cependant, les unités d'études politiques et les établissements régionaux de formation en politique (EPM) pourraient servir de nœuds d'entrée stratégiques, individuels et organisationnels, étant donné qu'ils jouent un rôle important dans les politiques conduisant à de bons résultats de développement. Les efforts doivent être poursuivis et consolidés dans ce domaine.
  
- v. L'ACBF a une vue à long terme et une approche du renforcement des capacités régie par la demande. Sa vue et son approche sont considérées avantageuses du point de vue du choix et la pertinence des projets, la flexibilité, la réactivité et l'appropriation locale. Le développement des capacités est un processus à long terme. L'ACBF est consciente que l'appui dans son activité de base requiert de la patience pour atteindre des résultats significatifs et visibles. Son appui à long terme à certaines institutions clés a été fructueux. Des projets des instituts d'études politiques et programmes de formation ont été accompagnés au cours des 16 dernières années. Ces institutions jouent aujourd'hui un rôle considérable dans le renforcement des capacités du continent. Elles exercent une influence importante et offrent également des possibilités de visibilité et de partenariat pour l'ACBF. Qui plus est, la Fondation est consciente de la nécessité de sélectionner et d'investir dans les projets/programmes qui ont plus de chance d'être durables, permettent ainsi à l'ACBF de sortir progressivement et de diminuer son financement sans compromettre l'avenir du projet ou institution concernée. L'élaboration de stratégies de sortie fait également partie de l'approche de renforcement des capacités à long terme adoptée par la Fondation.
  
- vi. L'ACBF est très active dans le renforcement des capacités des institutions régionales, contribuant ainsi au renforcement du processus d'intégration africaine. Elle pourrait revendiquer des succès pour les résultats obtenus dans l'appui aux établissements de formation régionaux, notamment dans les domaines de la gestion et la responsabilité financières ainsi que dans la politique économique et la gestion. L'appui aux communautés économiques régionales fait partie aussi des produits régionaux essentiels offerts par l'ACBF. Toutefois, un créneau potentiel existe en matière de dons régionaux et multinationaux où la Fondation a besoin d'équilibrer la présence nationale par une solution régionale et les réseaux. À cet égard, l'étude des évaluations des besoins des CER réalisées récemment a été un bon produit qui sera exploité à travers l'élaboration de plans d'action conduisant à la préparation et au financement de programmes complets de renforcement de leurs capacités.